

*Questions orales*

approuvera-t-il immédiatement une augmentation à court terme des fonds, rétroactive à décembre de l'année dernière, comme l'avait recommandé le comité? Mieux encore, le gouvernement acceptera-t-il la recommandation unanime du comité permanent et renouvellera-t-il ce programme si impératif, si important pour l'égalité de tous les Canadiens?

**L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Monsieur le Président, le comité permanent a présenté de très bonnes recommandations que le ministre de la Justice et moi-même avons examinées avec soin et auxquelles nous avons accordé la plus grande attention.

Je dirai que la lettre qui a été envoyée par le Conseil canadien de développement social et qui a été signée par M. Hunsley est tout à fait inacceptable et qu'elle n'a rien produit d'utile. Elle était inopportune et malavisée. Nous nous intéressons beaucoup au programme et, si cela peut vous donner une indication favorable, au moment opportun, lorsque j'aurai reçu l'approbation nécessaire de mes collègues du gouvernement, je ferai une déclaration à ce sujet.

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway):** Monsieur le Président, M. Hunsley n'a guère eu le choix. Le gouvernement ne finance pas le programme. Celui-ci est supprimé et les employés sont licenciés. Ce ministre n'a pas su remplir son rôle de chef de file.

[Français]

Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le Programme de contestation judiciaire existe depuis 1978 pour aider les minorités des langues officielles à clarifier et à affirmer leurs droits linguistiques devant les tribunaux. Surtout étant donné les tensions qui entourent cette question des minorités linguistiques au Canada, pourquoi le premier ministre, qui a défendu les droits des minorités linguistiques au Canada dans le passé, n'a-t-il pas encore annoncé l'extension de ce programme si important au Canada?

**L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Monsieur le Président, j'ai certainement une bonne dimension de cette question. J'admets que le programme était très bénéfique mais, comme je l'ai dit très clairement, nous avons examiné les recommandations du Comité permanent dont plusieurs s'accordent à dire qu'il est très bénéfique. J'ai déjà eu la chance de discuter de ce sujet avec mon collègue, le ministre de la Justice et,

comme je l'ai dit, toute cette question est maintenant examinée de façon approfondie par le gouvernement, et nous allons avoir une annonce bientôt à ce sujet.

\* \* \*

• (1530)

[Traduction]

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

**M. Bob Horner (Mississauga—Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle concerne le port de turbans par les Sikhs à la GRC.

Ma question est très simple. Quand prendra-t-on cette décision et le solliciteur général est-il disposé à nous la faire connaître aujourd'hui?

[Français]

**L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, cette question qui préoccupe plusieurs Canadiens me préoccupe également. J'ai déjà mentionné que la semaine dernière j'ai rencontré des groupes de la communauté sikh. Je rencontrerai d'autres groupes, probablement la semaine prochaine. Nous sommes à établir le moment exact où nous nous rencontrerons au cours des deux prochaines semaines. J'avais cru laisser un peu de temps pour permettre aux gens d'essayer d'arriver à un compromis qui puisse rejoindre les parties. Il semble qu'il ne soit pas possible d'arriver à un compromis. Je vais quand même continuer les consultations pendant quelques semaines, et le gouvernement devrait prendre une décision dès que nous aurons complété notre ronde de consultations.

\* \* \*

[Traduction]

**LE PROGRAMME D'AIDE À LA CONTESTATION JUDICIAIRE**

**Mme Christine Stewart (Northumberland):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État et, encore une fois, concerne le Programme d'aide à la contestation judiciaire.

Ce programme s'occupe actuellement d'une série de procès dont sont saisis les tribunaux. Le licenciement du personnel par le Conseil canadien de développement social a créé beaucoup d'ambiguïté dans ce programme et en a bouleversé l'administration.